



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Liberté
Égalité
Fraternité

Service des sécurités

Service interministériel de défense
et de protection civiles

Mél : pref-defense-protection-civile@haute-savoie.gouv.fr

Anncsey, le mercredi 15 septembre 2021

BULLETIN D'ALERTE METEOROLOGIQUE MERCREDI 15 SEPTEMBRE à 16h00 VIGILANCE ORANGE : PLUIE-INONDATION

CENTRE METEOROLOGIQUE INTERREGIONAL DE LYON
Bulletin émis le mercredi 15 septembre 2021 à 16h00

Type d'évènement : Pluie-inondation.

Début d'évènement prévu le mercredi 15 septembre 2021 à 22h00

Fin d'évènement au plus tôt le jeudi 16 septembre 2021 vers 2h00

Qualification de l'évènement :

Situation fortement orageuse qui nécessite une vigilance particulière dans la mesure où il existe un risque fort (une forte probabilité) de phénomènes violents, liés notamment à de fortes intensités et cumuls de précipitations

Situation actuelle :

Les orages se multiplient sur les départements en vigilance orange, plus significativement sur Drôme et Ardèche à ce stade.

Evolution prévue :

En vallée du Rhône, ces orages prennent la forme d'un corps pluvio-orageux fortement précipitant, débordant en fin de journée et soirée vers le nord-est de Rhône-Alpes. Les fortes précipitations sont plus particulièrement à surveiller, autour d'un axe s'étendant de la vallée du Rhône au lac Léman.

Le risque de forts cumuls concerne essentiellement la vallée du Rhône, le nord Isère et les Préalpes, les avants-pays savoyards et l'est du département de l'Ain. Il existe cependant une incertitude significative sur la localisation précise des cumuls les plus forts. Ceux-ci peuvent atteindre 60 à 80 mm, localement 100mm (ces plus fortes valeurs étant les plus probables en vallée du Rhône).

Des rafales de vent et de la grêle sont possibles en vallée du Rhône, mais ce ne sont pas les phénomènes prépondérants.

Les précipitations faiblissent significativement en seconde partie de nuit.

Message aux maires de la Haute-Savoie :

Il est demandé aux maires de relayer largement l'information, les consignes de comportement à leurs administrés et aux organisateurs de manifestation en plein air et de porter une attention toute particulière :

- aux évènements prévus en zone de montagne ou sur les lacs,
- aux rassemblements de plein air ou sous structures mobiles (chapiteaux, tentes, etc.),
- aux campings et établissements assimilés.



Conséquences possibles :

- * De fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines sont attendues.
- * Des inondations sont possibles dans les zones habituellement inondables.
- * Des cumuls importants de précipitation sur de courtes durées, peuvent, localement, provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et fossés.
- * Risque de débordement des réseaux d'assainissement.
- * Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires en dehors du réseau « grandes lignes ».
- * Des coupures d'électricité peuvent se produire.

Conseils de Comportement :

- * Je m'éloigne des cours d'eau et des points bas, je rejoins un point haut ou je m'abrite à l'étage
- * Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement
- * J'évite de me déplacer
- * Je me tiens informé et je surveille la montée des eaux
- * Je ne descends pas dans les sous-sols
- * Je mets mes biens hors d'eau et je localise mon kit d'urgence

Cf carte de Vigilance Météorologique ci-dessous

